

Duquesne University

## Duquesne Scholarship Collection

---

CSSP Documentation (French)

ID and Anima Una

---

2-1-1971

### CSSP-Documentation, N°3

Congregazione dello Spirito Santo

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cssp-documentation-fr>

---

#### Repository Citation

Congregazione dello Spirito Santo. (1971). CSSP-Documentation, N°3. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cssp-documentation-fr/3>

This Article is brought to you for free and open access by the ID and Anima Una at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in CSSP Documentation (French) by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

## L'ACTIVITE MISSIONNAIRE DE L'EGLISE

d'après quelques documents récents de la Hiérarchie  
=====

A l'occasion du cinquantième de la fondation des Soeurs Missionnaires du Saint-Esprit, le RP. J. LECUYER, Supérieur Général, a donné une conférence sur "l'activité missionnaire de l'Eglise d'après quelques documents récents de la Hiérarchie." Après avoir examiné les principales difficultés que soulève aujourd'hui cette activité, il en a exposé les orientations nouvelles, ainsi que le rapport entre développement et évangélisation. On trouvera dans ces pages un utile rappel des principes qui doivent inspirer notre action.

### I - RAPPELS ET ORIENTATIONS.

Tout chrétien doit avoir le souci de l'évangélisation. Le Pape Paul VI ne manque aucune occasion pour rappeler ce devoir, à la suite de Vatican II : "L'idée missionnaire entre dans la définition du chrétien. A chaque disciple du Christ incombe le devoir, pour autant qu'il dépend de lui, de répandre la foi.. Aucune catégorie de chrétiens ne peut se soustraire à cette vocation apostolique; elle oblige également celui qui se retire dans la contemplation; elle engage les laïcs."(1)

Et dans son homélie de Pago-Pago, il s'adressait successivement, pour leur rappeler leur devoir missionnaire, aux évêques, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses non encore engagés dans les missions, aux jeunes gens et aux jeunes filles, aux riches, aux pauvres, à ceux qui souffrent, qui pleurent ou qui sont persécutés, à toute la chrétienté catholique enfin.(2)

De son côté, à la Pentecôte 1970, la S.C. pour l'Evangelisation adressait aux évêques du monde entier une circulaire sur la vocation missionnaire des laïcs. Tout chrétien, est-il rappelé, doit prêter son aide à la diffusion de l'Evangile, "chacun selon ses possibilités, ses talents, son charisme et son ministère dans l'Eglise"(A.G. 28). Si la dernière partie du document parle des missionnaires laïcs "qui consacrent l'ensemble de leur activité au rayonnement de l'Evangile et précise quelques normes concernant leur choix, leur formation et leur insertion dans le milieu, le rôle missionnaire qui incombe à tous est longuement exposé. Le laïc est appelé à travailler pour le progrès, mais ceci doit s'accompagner d'un service pour le salut, d'une coopération à l'action d'évangélisation de l'Eglise: s'intéresser aux missions, chercher à les connaître, les soutenir par la prière, le sacrifice, l'appui financier, promouvoir l'éclosion des vocations missionnaires.

Cela ne suffit pas: le chrétien doit, qu'il se trouve en pays de vieille chrétienté ou dans les jeunes Eglises, avoir le souci de la question des immigrants qui viennent dans nos pays travailler ou faire des études: il s'agit de les accueillir fraternellement, de chercher à résoudre les mille problèmes pratiques qui se posent à eux, de créer des groupes d'amitié, en un mot de faire en sorte que "les étrangers ne soient pas exploités ni même oubliés, mais fraternellement et respectueusement reconnus, accueillis et aidés".

Le laïc chrétien devra exercer son apostolat missionnaire par le témoignage de sa vie, qui comporte le parfait accomplissement de ses tâches temporelles, la compétence, le dévouement aux autres, le bon exemple.. le témoignage de la parole, soit en privé soit en public, la participation à l'effort du sacerdoce ministériel dans l'assemblée liturgique.. Ce document, extrêmement important, mérite d'être étudié et approfondi par tous les fidèles, puisqu'il constitue la charte de leur activité missionnaire. Mais comme "la conscience missionnaire de tout peuple de Dieu dépend en grande partie de l'esprit missionnaire du clergé", une autre circulaire de la Propagande, publiée à la même époque, invitait les Conférences Episcopales à ne pas oublier d'inclure la dimension missionnaire dans leur plan de formation des futurs prêtres, pour aider le clergé à élargir ses horizons et ne pas se limiter à ceux de leur diocèse ou de leur région.(4)

### Les Eglises des pays de mission missionnaires elles aussi.

Longtemps on a conçu l'activité missionnaire comme à sens unique: d'un côté, les Eglises de vieille chrétienté qui devaient exercer une activité missionnaire et jouer le rôle de "donneur", de l'autre, les jeunes Eglises qui se contentaient du rôle de bénéficiaire, de "receveur".

Le Concile a voulu supprimer ce sens unique en rappelant aux prêtres originaires des pays de mission qu'ils devaient "se montrer prêts et, à l'occasion, s'offrir d'un coeur ardent à l'évêque pour entreprendre le travail missionnaire dans les régions éloignées et délaissées de leur propre diocèse ou en d'autres diocèses."(AG. n.20) Lors de l'expulsion des missionnaires de Guinée, en mai 1967, l'Eglise d'Afrique a montré qu'elle avait compris cet enseignement: nombreux furent les prêtres et les religieuses des diocèses d'Afrique Occidentale qui se proposèrent pour prendre la relève; malheureusement le nombre de ceux qui furent admis dans le pays fut limité.

Cet appel du Concile n'est pas un expédient pour pallier la crise des vocations missionnaires, il repose sur un fondement théologique, que rappelle la Circulaire sur la vocation et la formation des missionnaires: "Chaque Eglise particulière appartient à l'Eglise universelle, participe de sa nature et de sa vocation missionnaire. Chacune doit reproduire à la perfection l'image de l'Eglise universelle.(AG 20) Il n'y a aucune différence entre Eglises jeunes et Eglises anciennes, quelle que soit leur situation de développement. C'est pourquoi le Concile n'a pas craint d'affirmer que les jeunes Eglises doivent participer effectivement et dès que possible à la mission universelle de l'Eglise, en envoyant elles aussi des missionnaires prêcher l'Evangile de par le monde entier, et même si elles souffrent de pénurie de clergé(AG 20)."

(5)

### Qualité de notre aide aux jeunes Eglises.

Toutes les Eglises sont solidaires et doivent se porter une aide mutuelle. Mgr MAURY(6) nous indique les qualités de cette aide: elle doit être désintéressée, exempte de paternalisme et de tout complexe de supériorité. Les évêques du tiers-monde regrettent qu'en leur apportant notre aide nous cherchions parfois à "imposer nos conceptions, nos méthodes pastorales et nos mouvements.. Nous agissons de bonne foi parce que nous croyons à la valeur de nos méthodes et de nos mouvements. Nous pensons avec conviction qu'ils seront bénéfiques aux nouvelles Eglises et nous voulons leur éviter nos expériences douloureuses, nous qui avons vu s'éloigner de l'Eglise de nombreuses catégories sociales en raison d'une pastorale anachronique et inadaptée." Les dangers qui guettent les nouvelles Eglises sont réels et ressemblent fort à ceux dont nous avons reconnu l'existence quand il était trop tard

et dont nous cherchons tant bien que mal à neutraliser les effets, par exemple les problèmes sociaux qui se posent dans les pays jeunes avec l'industrialisation, avec l'accession d'une classe possédante abondamment pourvue à côté d'une masse vivant dans l'indigence; par exemple, une vie chrétienne trop formaliste, le danger de compromission de l'Eglise avec les puissants, etc.. Forts de notre expérience, nous sommes tentés de parler aux évêques des jeunes Eglises à l'impératif: il faut faire comme ceci, il ne faut pas faire comme cela. Il faut au contraire, tout en nous référant aux expériences vécues, un dialogue fraternel qui "se fasse d'égal à égal et sans aucune pensée de supériorité. On peut révéler ses méthodes pastorales sans pour autant les imposer. La personnalité de l'autre doit toujours être respectée, surtout si on se trouve en meilleure situation que lui," ce qui n'est pas toujours évident. "Les jeunes chrétientés s'informeront auprès des anciennes, mais il leur appartient comme un droit essentiel de décider pour elles-mêmes ce qu'elles croient le meilleur et le mieux adapté à leur situation."

Les jeunes Etats et les jeunes Eglises ont soif de dignité et redoutent les résurgences du colonialisme sous le couvert de l'assistance qu'on leur apporte, car il n'est pas douteux que celui qui a besoin d'être aidé se trouve en situation d'infériorité et risque de tomber sous la dépendance de celui qui l'aide. Mgr PIGNEDOLI, secrétaire de la S.C. de la Propagande, dans une conférence à l'Ambrosianum de Milan, cite la phrase un peu brutale du Ministre de l'Information de l'Inde s'adressant aux représentants des Eglises chrétiennes de son pays: "L'Inde souhaite la bienvenue aux missionnaires de la foi, mais ne veut pas de missionnaires de l'aide, parce que nous voulons nous tenir sur nos propres pieds."(7) Le même prélat, dans une conférence aux Œuvres Pontificales Missionnaires allemandes à Aix-la-Chapelle, fin janvier 1970, nous avertit: "Il n'est pas impossible, aujourd'hui encore, de faire du colonialisme tout en étant de bonne foi, ni même de pratiquer l'intolérance sous les apparences les plus libérales."(8)

#### La Mission : un Echange.

Mgr MAURY continuait le texte cité plus haut par ces mots: "Sachons reconnaître avec simplicité que, dans nos relations avec les jeunes Eglises, nous avons autant à recevoir qu'à donner." Et de citer Mgr YAGO, archevêque d'Abidjan, qui déclarait au Concile: "L'Eglise d'Afrique vit son premier siècle de l'Eglise." Les jeunes Eglises, en effet, présentent quelques traits de la fraîcheur de l'Eglise primitive, alors que chez nous elle est recouverte d'une sédimentation séculaire. Elles ont conservé des vertus humaines particulières au génie de leur peuple et qui, épanouies par la grâce du Christ, constituent des richesses dont nous pourrions tirer profit. Dans son message à l'Asie, lancé à Manille le 29 novembre 1970, Paul VI relevait: "Le sens des valeurs spirituelles qui domine la pensée de vos sages et la vie de vos populations, la discipline de vos ascètes, le profond esprit religieux de vos peuples, la piété filiale et l'attachement à la famille, le culte des ancêtres, tout cela vise au primat de l'esprit."(9) A Kampala, le Pape avait également signalé quelques valeurs traditionnelles des peuples africains. Si nous pouvions intégrer certaines de ces valeurs dans notre propre héritage, elles pourraient être un puissant antidote contre le matérialisme, la recherche de la jouissance et l'athéisme qui risquent d'étouffer notre société occidentale. "L'Evangile apporte immensément, mais il reçoit aussi la richesse des nations," disait le cardinal DANIELOU.(10)

### Acculturation.

"L'attitude du missionnaire envers les pays à évangéliser a beaucoup évolué" nous dit Paul VI dans son Message pour la journée missionnaire de 1969. "Elle n'est plus celle qui, dans la diversité des cultures, voyait un obstacle irréductible à sa prédication, mais celle qui découvre les valeurs indigènes dignes de respect et d'admiration, dignes d'être comprises, favorisées, et par le fait même purifiées, fortifiées et élevées."(1)

"Les premiers missionnaires, dit de son côté Mgr MAURY, venant de nations où tout était imprégné de christianisme.. crurent à priori que toute culture païenne était mauvaise en elle-même et qu'il fallait la remplacer par la culture occidentale, dite chrétienne.. Les convertis ont très souvent l'impression qu'ils faut cesser d'être eux-mêmes, Africains ou Asiatiques, et devenir Occidentaux pour devenir chrétiens."(6) La circulaire sur la vocation et la formation des missionnaires, tout en reconnaissant que le missionnaire est forcément conditionné par sa culture d'origine, précise qu'il "lui faudra en quelque sorte s'en dépouiller pour transmettre aux peuples évangélisés uniquement la parole de Dieu."(4) Ce n'est pas là une attitude dictée par l'opportunisme: elle est fondée sur la réflexion théologique. Paul VI a abordé le problème à Kampala et tout récemment à Sydney. Ces interventions pourraient se résumer dans cette formule: unité dans le pluralisme.

1°) Unité d'abord: unité de la foi "nécessaire et fondamentale" (Sydney) qui demande la fidélité de tous à la foi reçue du Christ et professée par la tradition authentique et autorisée de l'unique Eglise. "Nous ne sommes pas les inventeurs de notre foi, mais les gardiens."(Kampala) L'Eglise, pour maintenir la pureté de cette foi et la préserver de toute altération, l'a fixée en des formules que sont les dogmes. Cette foi réclame la communion avec l'Eglise qui continue la mission du Christ. "En un mot, le Credo, notre Credo, est pour nous inaliénable. Il est notre vie." (Sydney).

Le Pape tourne alors son regard vers le catholicisme qui, par sa définition même, "est fait pour tous, pour tous les peuples, pour toutes les nations, pour toute la terre. Comment ce catholicisme, aussi ferme et aussi jaloux de son unité, pourra-t-il embrasser tous les hommes, si différents entre eux? Exige-t-il donc l'uniformité absolue dans toutes les manifestations de la vie? N'y a-t-il qu'une seule manière pratique et historique de traduire la vraie et unique foi au Christ?"(Sydney.) La réponse nous a été fournie par l'Esprit-Saint lui-même, le jour de la Pentecôte: tous ces gens venus des pays les plus divers entendaient ceux sur lesquels était descendu l'Esprit "dans leur langue maternelle."(Sydney.)

2°) Pluralisme. "L'expression, i.e. la langage, la façon de manifester l'unique foi, peut être multiple et, par conséquent, originale, conforme à la langue, au style, au tempérament, au génie, à la culture de qui professe cette unique foi. Sous cet aspect, un pluralisme est légitime, même souhaitable. Une adaptation de la vie chrétienne dans les domaines pastoral, rituel, didactique et aussi spirituel, est non seulement possible, mais est favorisé par l'Eglise. C'est ce qu'exprime, par exemple, la réforme liturgique."(Kampala.)

Paul VI a cependant, à Sydney, fixé les limites du pluralisme. Il doit se limiter "aux formes contingentes de la vie religieuse" mais n'autorise pas les "interprétations individuelles et arbitraires du dogme catholique", ne permet pas d'ériger "en critère de vérité la mentalité populaire ou de faire abstraction de la tradition authentique et du magistère responsable de l'Eglise."

Dans son message à l'Asie du 29 nov. 1970, Paul VI disait encore: "L'Eglise, en vertu de son caractère essentiellement catholique, ne peut être étrangère à aucune nation, culture ou race. Où qu'elle se trouve, elle doit enfoncer ses racines dans le sol spirituel et culturel du lieu et assimiler toute valeur naturelle. (9) Pourquoi? Parce que le chrétien, disait le cardinal DANIELOU à Kinshasa, "c'est d'abord un homme et, en tant qu'hommes, nous appartenons à une civilisation sur un plan géographique et historique. Et c'est cet homme que le Christ vient ressaisir, vient achever. Mais cet homme reste ce qu'il est dans tout ce qui le constitue ainsi naturellement." (12)

Chaque homme vit en effet dans un climat, une ambiance qui lui est propre. Chaque peuple à sa façon d'aborder le réel, sa logique, sa sensibilité, en un mot: sa culture. Il est vrai que les grandes religions mondiales se sont exprimées selon ces cultures: il ne pouvait en être autrement; mais ces cultures ne s'identifient pas avec ces religions. "Les valeurs religieuses africaines quand elles seront ressaisies, purifiées, achevées par le Christ, représenteront non pas une déviation par rapport à la religion africaine traditionnelle, mais en constitueront au contraire le suprême achèvement et la suprême perfection. Le christianisme sert vraiment les valeurs religieuses d'un peuple en les aidant à s'accomplir et à se réaliser d'une manière parfaite." (12)

Paul VI disait à peu près la même chose à Kampala: "Oui, vous avez des valeurs humaines et des formes caractéristiques de culture qui peuvent s'élever à leur perfection propre, aptes à trouver dans le christianisme et par le christianisme une plénitude supérieure, originale, et donc capable d'avoir une richesse d'expression propre, vraiment africaine." Le Pape reconnaissait que le problème unité-pluralisme pouvait être difficile dans la pratique et qu'il faudra du temps pour le résoudre, mais il ajoutait "Il faudra une incubation du mystère chrétien dans le génie de votre peuple, pour qu'ensuite sa voix originale, plus limpide et plus franche, s'élève harmonieuse dans le chœur des autres voix de l'Eglise universelle." (13)

#### Nouveau statut juridique des instituts missionnaires.

Pour assurer l'évangélisation du monde, le Saint-Siège avait recours, dans le passé, à des instituts missionnaires; auxquels il confiait le soin d'évangéliser telles régions qui leur étaient confiées. C'était le système juridique de la "commission". Les sociétés missionnaires avaient toute la responsabilité et s'occupaient de tout, sous la direction d'un vicaire ou préfet apostolique, représentant du Pape, qui était lui-même membre de la société. Ce système a pendant longtemps donné toute satisfaction.

Mais la plupart de ces vicariats ou préfectures sont devenus des diocèses, souvent avec un évêque et un clergé originaires du pays. Dans ce contexte nouveau, le système ancien était dépassé. C'est pourquoi le Saint-Siège, par une instruction de la S.C. pour l'Évangélisation du 24 févr. 1969, a décidé que les instituts missionnaires, au lieu d'avoir la charge du territoire, seront désormais, à la demande de l'évêque, appelés à collaborer avec lui, grâce à un "mandat" officiel que leur donnera le Saint-Siège. Le rôle des instituts missionnaires est en passe de devenir assez semblable à celui des religieux dans nos pays de chrétienté. Cette décision n'a pas provoqué de bouleversement dans les diocèses de mission. Elle a seulement légalisé les rapports qui s'étaient établis spontanément, depuis l'institution de la hiérarchie, entre les évêques et les instituts missionnaires. Comme il arrive bien souvent, la législation n'a fait qu'entériner ce qui existait déjà en fait, et qui était un signe de santé et une preuve de la réussite de l'apostolat missionnaire.

## II - AIDE AU DEVELOPPEMENT

Depuis quelques années, l'opinion mondiale a été rendue attentive à la situation dramatique des peuples "en voie de développement". L'ONU et les diverses organisations qui en dépendent s'en occupent activement, avec plus ou moins de succès. L'Eglise, de son côté, a des organisations autonomes, comme la Commission Justice et Paix, mais collabore aussi avec les instances internationales et les organismes des autres Eglises chrétiennes. Paul VI, par son encyclique Populorum progressio a exposé "à tous les hommes de bonne volonté" la pensée de l'Eglise sur l'urgent devoir, qui incombe à tout homme et à toutes les nations, de contribuer au développement des peuples. Or il se trouve que les pays de mission sont le plus souvent des pays en voie de développement. Les missionnaires, du fait qu'ils se trouvent aux points où s'applique l'effort mondial pour le développement, ont un titre nouveau de ne pas se tenir à l'écart et d'assumer les obligations qui en découlent.

### Développement: qu'est-ce à dire?

Par développement, nous dit Paul VI, on entend "la promotion humaine, civile, temporelle de ces peuples qui, au contact de la civilisation moderne et avec l'aide qu'elle peut donner, trouvent une nouvelle conscience d'eux-mêmes et s'acheminent vers des niveaux supérieurs de culture et de prospérité." (3) Dans Populorum progressio il avait déjà parlé de "développement intégral de l'homme" et de "développement solidaire de l'humanité", d'"humanisme plénier". Il s'agit de promouvoir l'homme, pour lui permettre de le devenir plus pleinement, en le libérant de toutes les entraves qui empêchent son épanouissement complet et intégral. Dans la perspective de Paul VI, il ne s'agit pas seulement de libérer l'homme de la faim, de la misère, de la maladie, de l'ignorance, du mépris, de la dépendance des puissances économiques et politiques; l'humanisme plénier comprend aussi l'accession de l'homme à sa vocation surnaturelle de fils de Dieu. Quant au développement solidaire de toute l'humanité, il demande l'instauration de nouveaux rapports entre les nations: fraternité entre les peuples, sens du partage, équité dans les relations économiques, charité universelle. "Le développement est le nouveau nom de la paix."

### L'aide au développement, exigence de notre foi chrétienne.

"Ce n'est pas par opportunisme politique, nous dit le cardinal SALES, président du Comité Promotion Humaine au sein de la Commission Justice et Paix, que l'Eglise s'occupe du développement. C'est au nom de Dieu lui-même que nous annonçons la grandeur et la vocation éternelle de l'homme." (14) De son côté, le Message oecuménique des Eglises chrétiennes de France du 25 octobre 1970 précisait: "Il s'agit d'une exigence fondamentale de notre foi" et le commentaire officiel joint au Message ajoutait: "L'engagement au service du développement de l'humanité n'est ni un accès ni un luxe de la vie chrétienne. Le dessein de Dieu est contrecarré par l'injustice et le désordre." (15)

Mgr PIGNEDOLI a plusieurs fois insisté sur ce point. Ainsi à Aix-la-Chapelle: "Je suis persuadé que la faiblesse, l'insuffisance, l'égoïsme montrés par les individus et les pays riches dans l'aide aux pays qui ont besoin de se développer, ne viennent pas du manque de principes, d'études, de congrès, de décisions, etc. en ces matières... Il faut, me semble-t-il, chercher la raison de cette carence dans la faiblesse de la conscience religieuse. Nous manquons à nos devoirs sociaux parce que chrétiens ayant une foi pauvre et fragile. La paix, l'éducation, l'assistance sanitaire, le progrès sont pour nous les phases transitoires d'un voyage de l'humanité vers l'éternel." (8)

L'aide au développement, tâche missionnaire.

Deux raisons imposent aux chrétiens l'obligation de travailler au développement des individus et des peuples:

1°) D'abord la charité. - "Il est inadmissible, a déclaré Paul VI, que l'action missionnaire de l'Eglise soit insensible aux besoins et aux aspirations des peuples en voie de développement et que ses finalités religieuses fassent abstraction des devoirs fondamentaux de la charité humaine." (3) Et le Pape rappelle que nous serons jugés selon l'amour effectif que nous aurons porté aux pauvres et aux malheureux, (Mt. 25: 31-46) et en appelle à la tradition missionnaire de l'Eglise.

Presque tous les documents qui parlent du développement soulignent cette très ancienne tradition. Ainsi, l'évêque de Morogoro en Tanzanie: "Jadis, les missionnaires employaient beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour le développement social. En un mot, ils ont été des agents du développement bien avant qu'une telle idée ne devienne populaire. Ils ont construit des écoles et des hôpitaux, ont formé les populations rurales aux méthodes de culture, bien avant que les gouvernements coloniaux ne se soient intéressés au développement de leurs colonies." (16) Et le cardinal VILLOT, s'adressant au nom du Pape à la XIème Semaine d'Etudes missionnaires à Milan, écrivait le 1er sept. 1970: "La doctrine et la morale (chrétiennes) se sont toujours traduites dans des institutions concrètes qui appellent les hommes à une élévation progressive dans tous les domaines, depuis celui qui est proprement religieux jusqu'à celui qui est social et civil." (18) Et Mgr PIGNEDOLI à Aix-la-Chapelle: "L'évangélisation "pure", désincarnée, n'a jamais existé dans la réalité." (8)

Evidemment, les objectifs étaient modestes par rapport à ceux d'aujourd'hui et les moyens plus encore. Mais l'intuition des missionnaires étaient profondément juste: la charité les poussait à faire leur possible pour le bien-être de leurs peuples, sans distinguer entre chrétiens et non-chrétiens, même si vis-à-vis de ces derniers l'idée de prosélytisme n'était pas absente. Aimer les autres pour eux-mêmes, cela doit se traduire, non pas seulement par des tâches immédiates et qui ne peuvent attendre, comme nourrir ceux qui ont faim, soigner ceux qui sont malades, etc.. mais la charité doit voir plus loin et viser à la suppression des causes de la famine, à améliorer les conditions d'hygiène qui limiteront les maladies, etc..

2°) Ensuite la foi. - Le chrétien doit s'engager dans les activités de développement parce que lui seul a une vision globale de l'homme selon le dessein de Dieu. Les efforts que déploient les organismes internationaux se limitent au bien-être matériel et à l'épanouissement naturel de l'homme. Seul le chrétien est capable d'élargir les horizons du développement et de l'ouvrir au monde de Dieu et de la grâce. L'humanité a besoin de cette ouverture. "L'engagement pour le développement, écrivaient les évêques de Belgique en octobre 1970, demande toujours d'être accompagné d'une parole prophétique qui révèle explicitement aux hommes la nouveauté de Jésus-Christ et les invite clairement à le reconnaître comme Sauveur et Seigneur.. Aux hommes qui cherchent Dieu par d'autres voies, à ceux qui ne lui reconnaissent aucune place dans leur vie, à ceux qui voudraient même l'exclure de leur projet humain, nous devons rendre le service de dire ce que nous savons: Jésus-Christ est établi Seigneur et Christ, Fils de Dieu avec puissance, par sa résurrection d'entre les morts." (17)

Cet élargissement des perspectives est indispensable, sinon le développement resterait incomplet: "Même chez les peuples où il a fait d'énormes progrès, dit Mgr PIGNEDOLI, le développement n'a pas réussi à donner au cœur humain la satisfaction attendue.. L'homme ne vit pas seulement de pain." (8) Bien plus, selon le car-

dinal VILLOT, "l'expérience prouve que l'homme sans Dieu, non seulement est incapable de rester homme, mais se dégrade, tandis qu'en Dieu seul il trouve la clef de son mystère, de sa soif de bonheur, de son instinct d'éternité."(18) Et encore Mgr PIGNEDOLI: "Qui voudrait opposer les droits religieux aux droits terrestres prouverait par là qu'il ne connaît ni Dieu ni l'homme. Dieu veut sauver l'homme tout entier, donc avec à la fois ses exigences éternelles et temporelles.. Les valeurs éternelles sont la seule vraie protection des valeurs terrestres.."(8)

#### Les missionnaires et le développement: le problème.

Cette nécessité de coopérer au développement s'impose en premier lieu aux laïcs chrétiens, mais aussi aux missionnaires. Cependant, comme ceux-ci ont une tâche d'évangélisation plus spécifique que ceux-là, se pose pour eux le problème de la place respective à donner à ces deux activités. Ils peuvent avoir l'impression "que la mission du Christ est noyée dans une grande oeuvre technique et humanitaire, au lieu d'en être l'âme et la force."(19) "Mais ils restent perplexes devant les opinions contradictoires des théologiens. Si certains de ceux-ci insistent sur le caractère irréductible et primordial de la Parole et du ministère sacramentaire, des missionnaires engagés par la force des circonstances dans des oeuvres de développement ont mauvaise conscience. Si d'autres mettent en relief le rôle capital du développement, des missionnaires engagés dans l'apostolat traditionnel commencent aussi à douter."(Ibid.)

En effet, certains tendent à réduire le missionnaire à un simple agent du développement: expert en agriculture, médecin, ingénieur, professeur, artisan.. qui devrait mettre en veilleuse l'activité évangélisatrice, en attendant que les problèmes du développement soient résolus. "Il existe aujourd'hui des personnes si enthousiastes du développement, disait Mgr PIGNEDOLI, qu'elles en font, pour employer une heureuse expression du cardinal Suenens, une sorte de "messianisme social".. Ces personnes sont tentées de réduire toute la Bonne Nouvelle à la seule solution des problèmes sociaux posés par le progrès, en laissant de côté les valeurs de la grâce.. persuadés que de ce progrès viendra la solution pouvant assurer le bonheur des hommes."(8)

Depuis un an surtout, les interventions de la hiérarchie ont essayé de mettre de la lumière dans cette confusion qui tendait à se généraliser. La plus importante et la plus autorisée est celle du Pape lui-même dans son Message pour la Journée Missionnaire de 1970. "Il s'agit de deux conceptions différentes touchant l'orientation générale de l'activité missionnaire,.. qui se définissent et se distinguent par deux noms: évangélisation et développement.. La gravité de cette question vient d'un double danger: celui de les rendre exclusives l'une de l'autre, et celui d'établir inexactement les rapports qui doivent intervenir entre elles."(3)

#### Evangélisation et Développement: pas de dilemme.

Toute réponse éliminant soit l'évangélisation soit le développement serait fautive. Evangélisation et développement ne sont pas opposés ou en conflit; entre les deux, il y a complémentarité, convergence et harmonie.

1°) Pas de développement sans évangélisation. "Nous ne saurions concevoir, nous autres croyants, une activité missionnaire qui ferait de la réalité terrestre son but unique ou principal et perdrait de vue sa fin essentielle: porter à tous les hommes la lumière de la foi, les régénérer par le baptême, les unir au Corps mystique du Christ, l'Eglise, leur apprendre ce qu'est la vie chrétienne, les ouvrir à l'espérance de la vie de l'au-delà."

Le développement intégral ne peut se limiter aux seuls aspects de la vie d'idi-bas; il doit s'ouvrir au Royaume et au Monde nouveau que nous apporte la Révélation. Or l'homme n'entre en contact avec la Révélation que par la "parole prophétique", par l'évangélisation; le développement, si poussé soit-il, dans l'ordre de la nature, est absolument incapable de faire de nous des fils de Dieu et de nous introduire dans le monde de la grâce. Ce messianisme temporel que préconisent certains, qui confond la Bonne Nouvelle avec la solution des problèmes sociaux et qui prétend assurer le bonheur des hommes avec le seul progrès, serait la mort de la Mission et, venant de la part d'hommes chargés officiellement d'évangéliser le monde, serait une véritable profanation de leur mission.

2°) Pas d'évangélisation sans effort pour le développement.

"Il est également inadmissible que l'action missionnaire de l'Eglise soit insensible aux besoins et aux aspirations des peuples en voie de développement et que ses finalités religieuses fassent abstraction des devoirs fondamentaux de la charité humaine."(3) Nous en avons déjà parlé longuement plus haut.

Priorité à l'évangélisation dans l'ordre des fins et des intentions.

- "Il ne doit pas y avoir de dilemme, disait Paul VI, La question concerne "plutôt la priorité des fins, la priorité des intentions et des devoirs." "Il n'y a pas de doute, continue le Pape, que l'activité missionnaire est orientée avant tout vers l'évangélisation et qu'elle doit maintenir sa priorité aussi bien dans l'idée qui l'inspire que dans les modalités de son organisation et de son exercice. L'activité missionnaire perdrait sa raison d'être si elle s'éloignait de l'axe religieux qui la gouverne: le royaume de Dieu avant toute chose, le royaume de Dieu entendu dans son sens vertical, théologique, religieux, qui libère l'homme du péché, lui propose comme suprême commandement l'amour de Dieu et comme ultime destinée la vie éternelle. Autrement dit: la Parole du Christ, l'Evangile, la foi, la grâce, la prière, la croix, la vie chrétienne."(3)

"Aucun autre devoir ne saurait avoir la préséance sur celui d'annoncer le Christ, et s'il est exact que nous serons jugés sur notre charité, nul doute qu'au jugement dernier on nous demandera compte de l'obligation stricte que nous avons d'exercer la charité par excellence: celle d'annoncer la vérité."(Mgr PIGNEDOLI, Aix-la-Chapelle (8) Autrement dit, le missionnaire doit toujours donner priorité, dans son estime et dans son intention, à l'évangélisation: c'est son but, sa vocation, sa raison d'être.

Priorité dans l'ordre de l'exécution?

Mais la question se pose: dans l'ordre de l'exécution, sur le plan des méthodes, est-ce l'évangélisation qui doit précéder ou le développement? Paul VI nous dit: "La réponse ne peut être univoque, mais doit être dictée par l'expérience, les possibilités, un empirisme attentif et patient conforme à l'esprit apostolique et aux exigences des situations diverses, en vue toujours de l'efficacité et de la sainteté de l'activité missionnaire."(3) Le Pape envisage trois cas, trois moments de cette activité:

1°) La préévangélisation, i.e. l'approche des futurs chrétiens "par la charité, l'aide, l'exemple, la vie en commun, la présence".(3) Il existe même des missions où la proclamation de la Parole est impossible, par exemple dans tel pays musulman. Dans ce cas, le travail pour le développement revêt un sens vraiment missionnaire, mais dès le départ le missionnaire doit avoir l'intention de contribuer par là à la réalisation du royaume de Dieu; il faut que son témoignage soit parlant. (Pensons au P. DE FOUCAULD, au P. PEYRIGUERE, etc..)

2°) Le stade le plus fréquent où évangélisation et développement vont de pair. "Là où arrive l'Évangile, arrive la charité: c'est un témoignage de son efficacité sur le plan humain.. voilà les écoles, les hôpitaux, l'assistance sociale, l'éducation professionnelle.." (3) Au plan local, ce sont les besoins et les capacités d'un chacun qui guideront l'évêque dans l'affectation des missionnaires. Certains d'entre eux, surtout les religieuses, les frères, les missionnaires laïcs et éventuellement aussi des prêtres, seront davantage engagés dans des œuvres de développement parfois même avec une spécialisation très poussée; d'autres, au contraire, seront plutôt affectés à l'évangélisation proprement dite, mais les uns et les autres seront ouverts à l'ensemble de la tâche missionnaire.

3°) Après l'évangélisation, lorsque la chrétienté est établie, "c'est la récompense qui vient alors, c'est-à-dire l'art nouveau de bien vivre." (3) Ainsi les activités orientées vers le développement, quand elles sont élevées au niveau de la charité, peuvent parfaire l'œuvre évangélisatrice, après l'avoir précédée et accompagnée. "Il arrive parfois que l'activité pour le développement, coordonnée avec celle pour l'évangélisation, rayonne elle aussi une lumière du Christ, celle de l'idée de la dignité humaine, des droits de l'homme, de la liberté, de la responsabilité, du devoir, du travail, de la vie sociale, du bon usage de toute valeur même temporelle; qu'elle illumine la scène du monde et en révèle la beauté, la richesse, l'honnêteté; qu'elle en dévoile aussi les insuffisances, les injustices, les calamités.. que l'homme nouveau, le chrétien, sait alors comment juger et traiter. Et le développement en tire profit pour le progrès, l'unité, la justice et la paix.." (3).

===== N O T E S =====  
(1) Docum. Cath. 1548, 5.X.1969. - (2) Oss. Rom. Fr. 11.XII.70 -  
(3) Doc. Cath. 1570, 20.IX.70. - (4) Doc. Cath. 1573, 1.XI.1970 -  
(5) Doc. Cath. ibid. - (6) Doc. Cath. 1570, 20.IX.70. - Documents  
"Omnis Terra" Nov. 1967. - (8) Doc. Cath. 1570, 20.IX.70. - Oss.  
Rom. Fr. 4.XII.70. - (10) Doc. "Omnis Terra" Nov. 1969. - (11)  
Oss. Rom. Fr. 11.XII.70. - (12) Rev. Clergé Afr. Mars 1969. -  
(13) Doc. Cath. 1546, 7.IX.69. - (14) Doc. "Omnis Terra" Mars  
1970. - (15) Doc. Cath. 1573, 1.XI.70. - (16) Fides Informations  
2305, 3.X.70. - (17) Doc. Cath. 1573, 1.XI.70. - (18) Oss. Rom.  
Fr. 18.IX.70. - (19) "Spiritus" n° 39, p.520.



#### POUR LA FORMATION DES CANDIDATS AU SACERDOCE

Je me permets d'attirer l'attention de tous ceux qui sont chargés de la formation des futurs prêtres sur un important document émanant du Secrétariat pour les non-croyants et traitant de l'étude de l'athéisme et de la formation au dialogue avec les non-croyants. (10 juil.1970). Ce document fait suite à celui de la S.C. pour l'Education catholique paru le 6 janv.1970 et intitulé "Normes fondamentales en vue de la formation des futurs prêtres." (Cf. Docum. Cath. 1563, 15.V.1970, p.459 & 1576, 20.XII.1970, p. 1105.) Le cardinal GARRONE, en présentant le document à la presse, disait: "Ce document n'est autre chose que la loi-cadre pour la formation des prêtres." Le document du Secrétariat pour les non-vroyants veut souligner l'importance que prennent, dans le renouvellement des études ecclésiastiques et de la formation, une connaissance plus approfondie des formes de la culture moderne qui favorisent la sécularisation et l'athéisme.

La sécularisation et l'athéisme sont aujourd'hui une réalité sociale qui gagne peu à peu non seulement l'élite intellectuelle mais aussi de vastes couches des masses populaires. Ils ébranlent virtuellement l'humanité tout entière, sans en exclure la partie que l'on regarde comme plus spécifiquement chrétienne.



- Semaine Sociale de Nantes: Le développement, la justice et la paix.  
(Ed. Chronique Sociale de France, Lyon, 1967.)  
L.TURIN - Combat pour le Développement. (Ed. Ouvrières, Paris, 1965.)  
L.P.AUJOULAT - Action sociale et Développement. (Ed. Armand Colin, Paris, 1969.)  
XXXIXème Semaine de Missiologie de Louvain. L'Evangile au coeur du Développement. (Ed. Desclée De Brouwer, Paris, 1969.)  
A.LEBRET - Mission et Développement, dans Dialogue d'aujourd'hui, Mission de demain. (Ed. Mame ou Le Seuil, Paris 1970.)

## II - JOURNAUX ET REVUES

- Osservatore Romano (Français) (6 rue de Magellan, Paris 8°)  
- Cardinal ROY (Justice et Paix) - La deuxième décennie du Développement: la chrétienté est engagée. (4.XII.70)  
- Paul VI - Visite et discours à la FAO. (20.XII.70)  
Mission de l'Eglise (5 rue Monsieur, Paris-7):  
- Ch. COUTURIER - Mission et Développement (n° 78, févr.1970).  
- Les missionnaires sont des experts en développement (n° 79, avril 1970).  
Orientations Pastorales (B.P.724, Limete, Kinshasa, R.D. du Congo)  
- L.HEYSE - Catéchèse et Développement (janv.-févr.1970).  
- Le Conseil des Eglises et le Développement (mars-avril 1970).  
- R.BEECKMANS - Les chrétiens et le Développement en Afrique. (mai-juin 1970).  
Croissance des Jeunes Nations (163 Bd.Malesherbes, Paris-17)  
- plusieurs articles dans les numéros de mars et de juin 1970.  
- P.FERTIN - Les chrétiens et le Développement en Afrique (juil.-août 1970).  
Parole et Mission (29 Bd. Latour-Maubourg, Paris-7)  
- A.BIROU - La mission au-delà du développement (n°49, mars 1970).  
- Cl.SOUFFRANT - Religion dominante et religion dominée (n° 53, 20 novembre 1970).  
Eglise et Mission (29 rue du Moulin, 1030 Bruxelles, Belgique).  
- plusieurs articles dans le n° 178, de mai 1970.  
- Cardinal MALULA - Pour un Développement authentiquement chrétien (n° 181, janvier 1971).  
Idoc (Editions du Seuil, 27 rue Jacob, Paris-6)  
- V.COSMAO - Courants actuels en théologie du développement. n° 11, 1 nov.1970)  
- P.OZANAM - L'Eglise latino-américaine et le problème du développement (n° 20, 15 mars 1970).  
- R.ALVES - Esquisse d'une théologie du développement (n° 30, 15 septembre 1970).  
Revue du Clergé Africain (B.P.6, Inkisi, Rép. Dém. du Congo).  
- plusieurs articles dans le n° 3 de mai 1970.  
Afrique-Documents (B.P. 267, Dakar, Sénégal)  
- L'Eglise et le Développement (n° 81-82)  
- G.GUILBAULT - L'impact de la foi chrétienne sur l'évolution économique du tiers-monde (n° 100)  
Nouvelle Revue de Science Missionnaire (Seminar Schöneck, Beckenried, Suisse.)  
- A.SEUMOIS - Eglise missionnaire et travail de développement. (1970, fasc. 3)  
Etudes (11 rue Monsieur, Paris-7)  
- G.JARLOT - L'Eglise et le Développement (mai 1968).  
Afrique Nouvelle (B.P.283, rue Paul-Holla, Dakar, Sénégal)  
- Conf. des Ordinaires du Rwanda et du Burundi; Evangélisation et Développement (n° du 1-7 octobre 1970)  
ETC.. ETC...